

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR FORMATION SYNDICALE

NOM :

Prénom :

Grade et fonctions

Établissement :

à Mme le recteur de l'académie de Grenoble
s/c (1)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (2) ou la loi N° 82/997 du 23/11/82 (3), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :

le jeudi 5 avril 2018

pour participer à un stage de formation.

Cette journée se déroulera au Collège Le Clos Jouvin à Jarrie.

Elle est organisée par le SNES-FSU Isère sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (arrêté du 29/12/99 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

À

le

Signature

(1) Nom et fonction du Chef d'Établissement

(2) Pour les titulaires

(3) Pour les non titulaires